

Communiqué de presse

## Projet Vilagil : les premières bornes de recharge Alizé® mises en service à Toulouse



Toulouse, le 24 novembre 2021

**Toulouse Métropole, Bouygues Energies & Services et la Banque des Territoires mettent en service la première station de recharge rapide du réseau Alizé® au nord de Toulouse. Ces 2 bornes sont les premières d'un vaste déploiement qui sera finalisé d'ici 2022 sur la métropole.**

### Toulouse Métropole précurseur et vitrine des nouvelles formes de mobilité

Dans le cadre de l'action « Territoires d'innovation » du Programme d'investissements d'avenir opérée par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, Toulouse Métropole a signé, en juillet dernier, une convention de 10 ans avec Toulibeo, société codétenue par Bouygues Energies & Services et la Banque des Territoires. Ce projet s'inscrit dans le programme Vilagil, mené par Toulouse Métropole, pour faciliter le quotidien des habitants et favoriser l'émergence de nouvelles formes de mobilités ainsi qu'un développement économique durable.

Bouygues Energies & Services, qui finance le projet avec la Banque des Territoires et le Programme d'investissement d'avenir<sup>1</sup>, assurera, pendant cette période, la conception du réseau, l'installation des bornes, la maintenance et l'exploitation du service. Toulouse Métropole récupèrera la propriété des bornes à l'issue des 10 années d'exploitation.

*« Accompagner le déploiement de la mobilité douce à l'échelle de la métropole toulousaine place la Banque des Territoires au cœur de l'un de ses axes stratégiques majeurs mais aussi de la stratégie des territoires. Le développement d'infrastructures de type IRVE est un vecteur essentiel pour une mobilité durable et décarbonée. La Banque des Territoires accompagne ce projet emblématique en investissant près d'1 million d'euros en fonds propres et quasi-fonds propres. »* souligne Annabelle Viollet, directrice régionale Occitanie de la Banque des Territoires.

Pour répondre aux besoins des usagers, différents types de bornes seront installés sur le territoire : 50 stations dites « normales » seront déployées majoritairement au sein des centres villes urbains, 15 stations à charge rapide seront installées sur les grands axes et 2 stations hubs ultra-rapides sur la

---

<sup>1</sup> Financement : 51% pour Bouygues Energies & Services, 24,5% pour la Banque des Territoires et 24,5% pour le Programme d'investissement d'avenir.

périphérie. En parallèle, les équipes seront en charge de la pose de 20 Citycharges® sur candélabres à destination des deux roues électriques.

### **Un projet levier de décarbonation du territoire**

Face à l'augmentation des ventes de véhicules électriques auprès des particuliers et afin d'anticiper les nouveaux usages de la mobilité verte, Toulouse Métropole souhaite développer son réseau de bornes de recharge qui compte actuellement 56 stations.

*"Pour mieux accompagner les habitants de son territoire vers des modes de transport plus respectueux du climat, Toulouse Métropole encourage et facilite l'utilisation de véhicules moins polluants. L'implantation de ces deux premières bornes de recharge électriques y contribue et rend les déplacements en véhicules électriques plus faciles."* précise Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole.

La pose des bornes permet d'accompagner la demande des usagers, de lever les freins vers l'accès aux véhicules électriques et ainsi de favoriser le recours à des modes de déplacements écologiques pour de plus en plus d'usagers.

*« Bouygues Energies & Services accompagne, depuis 2016, Toulouse Métropole et la région Occitanie dans leurs enjeux de décarbonation du territoire, à travers le déploiement et l'exploitation des bornes de recharge Révéo. Toulouse Métropole renouvelle sa confiance sur le long terme en nous nommant comme partenaire de la mobilité électrique du programme Vilagil. Ce projet illustre parfaitement notre volonté d'agir localement pour favoriser l'accès à la mobilité verte et plus largement d'accompagner les collectivités dans leur transition énergétique sur tout le territoire. »* indique Sébastien Poulou, directeur Midi-Pyrénées Bouygues Energies & Services.

Ces bornes, fabriquées et achetées en France - et plus particulièrement sur Cahors et Bordeaux -, seront alimentées grâce à une énergie verte 100 % française, labélisée « VertVolt Engagé »<sup>2</sup>. L'ambition de ce projet est d'économiser 52 000 tonnes de CO<sub>2</sub> grâce à la réalisation de 582 millions de kilomètres décarbonés sur les 10 prochaines années.

*« L'Etat nous a confié la mission, à travers le programme Territoires d'innovation, d'accompagner les territoires les plus innovants sur les enjeux de demain et notamment le développement d'une mobilité douce et durable. Nous sommes donc fiers de soutenir le déploiement d'un réseau de bornes de recharge nouvelle génération, qui s'inscrit dans le projet global de transformation du territoire toulousain, et y investissons près d'1 million d'euros pour le compte de l'Etat. »* précise Gabriel Giabicani, directeur des opérations et de l'innovation à la Banque des Territoires.

### **Chiffres clés :**

- 67 stations déployées dès 2022 soit 268 points de charge
- L'offre de service de recharge sera décomposée en 3 services :
  - 1- Un service de recharge normal avec 50 stations de 4 points de charge, soit 200 points de charge au total organisés en bornes doubles de 22 kW, installées sur un périmètre géographique large de la métropole.
  - 2- Un service de recharge ultra-rapide avec 15 stations de 4 points de charge, soit 60 points de charge, organisés en bornes doubles de 90 kW et installées sur des grands axes.

---

<sup>2</sup>Le label « VertVolt Engagé » de l'ADEME certifie une offre d'électricité verte émanant de sources d'énergies 100% renouvelables et produites en France. (Source : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/vertvolt>)

- 3- Un service de recharge complémentaire avec la création de 2 hubs ultra-rapides de 4 points de recharge de 175 kW, pouvant aller jusqu'à 350 kW, soit 8 points de charge, installés sur des nœuds de mobilités remarquables.

#### Evènement réalisé en présence de :

- M. Maxime Boyer - vice-président de Toulouse Métropole délégué aux Nouvelles Mobilités
- M. Olivier Livrozet - directeur territorial Haute-Garonne de la Banque des Territoires
- M. Christophe Mayen - directeur opérationnel mobilités France chez Bouygues Energies & Services

---

#### A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr)  @BanqueDesTerr

Céline Vallée : [celine.vallee@caissedesdepots.fr](mailto:celine.vallee@caissedesdepots.fr) – 06 07 17 23 21

 @BdT\_Occitanie

#### A propos de Toulouse Métropole

Toulouse Métropole regroupe 37 communes et plus de 780 000 habitants. Associées au sein d'un espace de solidarité, ces communes élaborent et conduisent ensemble un projet de développement urbain et d'aménagement d'un territoire dynamique.

Toulouse Métropole s'occupe des services publics de proximité comme la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement ou encore les mobilités. La Métropole dessine et pilote les grands projets d'aménagement à l'échelle des 37 communes : projets urbains, voirie, espaces naturels, en prenant en compte la lutte contre les dérèglements climatiques. Elle impulse aussi le développement économique et le rayonnement du territoire à l'international.

[www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)

 @ToulouseMetropole

Contact presse : Isabelle Deroche : [isabelle.deroche@mairie-toulouse.fr](mailto:isabelle.deroche@mairie-toulouse.fr) – 06 09 33 73 42

#### A propos de Bouygues Energies & Services

Bouygues Energies & Services est une filiale du groupe Bouygues Construction. Acteur majeur de la transition énergétique, numérique et industrielle, le pôle Bouygues Energies et Services est présent dans plus de 25 pays. Ses 21 263 collaborateurs apportent des solutions et services tant pour les infrastructures publiques que pour les bâtiments et les industries. Ils interviennent de l'ingénierie à la réalisation et l'exploitation pour les infrastructures de réseaux d'énergie, l'éclairage public, la mobilité, les réseaux numériques, le génie électrique, mécanique, thermique, le facility management, etc.

<https://www.bouygues-es.fr/> |  @Bouygues\_ES

Contact presse : Marie PINOT – 07 61 64 22 81 / [m.pinot@bouygues-construction.com](mailto:m.pinot@bouygues-construction.com)

#### A propos de Vilagil

Vilagil est un projet de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et de décongestion du territoire avec pour objectif de favoriser l'émergence de nouvelles formes de mobilités et un développement économique durable.

Il regroupe 15 projets autour de trois grands objectifs :

- Mettre les améliorations technologiques et la donnée au service de la mobilité intelligente et efficiente


- Faire évoluer les comportements et les usages en positionnant le citoyen au cœur du projet
- Transformer, sur le plan écologique et digital, les schémas d'organisation des lieux de vie, des lieux d'activité du territoire mais aussi la gestion du trajet domicile-travail

Vilagil fait partie des 24 Projets d'Innovation Territoriale accompagnés par l'Etat.

### **A propos du Programme d'investissements d'Avenir (PIA)**

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA, dit PIA4, doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, soutiendra dans la durée l'innovation sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

[www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)

 @SGPI\_avenir

[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr) - 01 42 75 64 58

### **A propos de Territoires d'Innovation**

« Territoires d'innovation » est une action du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, répliquables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs et citoyens, et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Le programme vise à expérimenter de nouveaux modèles de développement pouvant inspirer d'autres territoires en France.

« Territoires d'innovation » est doté d'une enveloppe de 450 M€ avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.